Expositions d’art ancien du Nigéria à l’étranger

Musa Oluwaseyi Hambolu (NCMM)

A cause des difficultés, des conséquences et des implications liées à l’exposition de l’art ancien du Nigéria à l’étranger, seules les principales questions seront ici exposées pour stimuler les discussions et tracer des perspectives positives. Si les expositions des arts du Bénin, d’Ile-Ifé et de la Vallée de la Bénoué en Europe et aux Etats-Unis de ces dernières années seront abordées, la récente exposition de sculptures Nok sera le point central de cette présentation.

Les expositions d’art ancien du Nigéria peuvent être classées en trois groupes principaux : celles qui concernent seulement les artefacts de la Commission Nationale pour les Musées et Monuments du Nigéria (NCMM), celles qui regroupent à la fois des artefacts dépendants de la NCMM et de collections privées, celles qui présentent les collections de musées étrangers et des collections privées, sans relation avec la NCMM. Bien qu’il n’existe pas toujours de partition très nette entre ces trois groupes, chaque catégorie à ses propres dynamiques et implications que nous discuterons.

Il est déjà important de mentionner que dans le passé, ces expositions d’art ancien du Nigéria à l’étranger avaient tendance à suivre un cadre national dans leurs compositions. Cependant récemment, les tendances actuelles mettent en exergue des arts traditionnels spécifiques, à l’instar du Bénin, d’Ile-Ifé ou les Nok. On privilégie naturellement ce qui est le plus connu. Deuxièmement, la conception et la préparation de ces projets est largement menées de l’extérieur. Bien que le degré de participation du Nigéria varie selon les expositions, il y a encore une marge de progrès importante. Troisièmement, il faut aussi mentionner la question de l’impact de ces expositions sur le trafic illégal des antiquités. Si ces expositions sont une vitrine de l’excellence de l’art ancien du Nigéria, nous ne devons pas perdre de vue que ces expositions aiguisent l’appétit des collectionneurs privés, qui n’ont aucun scrupule à bafouer les lois pour acquérir illégalement des antiquités du Nigéria. Quatrièmement, il faut aussi prendre en compte l’avenir des antiquités du Nigéria dans la diaspora.

La récente exposition d’art Nok du Nigéria : elle fut inaugurée en décembre 2013 à Francfort. Elle montrait les résultats d’un projet de coopération entre le NCMM et l’université Goethe de Francfort en Allemagne. Les recherches ont été fructueuses, comme en atteste l’exposition, et les membres du gouvernement et du peuple nigérian ont été satisfaits tant par le projet que par l’exposition. Cependant, cela n’a pas empêché quelques critiques. Les deux principaux reproches furent que l’exposition aurait dû être présentée déjà au Nigéria et que peu d’archéologues du Nigéria furent impliqués dans le projet et le catalogue d’exposition. Il y a des explications à cela et des projets pour les inclure davantage ont été élaborés.

La présentation d’art ancien du Nigéria dans les expositions à l’étranger continuera à susciter de nombreux débats. Ils incombent à tous ceux qui sont concernés de trouver des solutions qui conviennent à tous et de réduire les implications négatives.